



Communiqué de presse  
Paris, le 10 janvier 2012

***Interdiction des soins funéraires  
pour les personnes séropositives au VIH et aux hépatites virales :***  
**Les associations attendues par les CRS  
et non par la secrétaire d'Etat à la Santé !**

Les associations de lutte contre le sida demandent depuis quatre ans la levée de l'interdiction de soins de conservation pour les personnes séropositives au VIH et aux hépatites virales décédées.

Alors que les associations ont répondu présentes à la convocation à une réunion sans discussion sur la date et l'heure, Nora Berra n'a pas jugé nécessaire de l'intégrer à son agenda, laissant au Directeur Général de la santé le soin de nous recevoir.

Le dispositif de sécurité mis en place pour accueillir dix personnes représentants 46 associations et syndicats aurait pu laisser croire à un intérêt réel porté à cette question. Pourtant, la ministre a préféré rencontrer l'Eglise Catholique alors qu'elle n'est pas ministre de l'Intérieur.

Organisée sans concertation, sans ordre du jour, la réunion a été présentée comme une nouvelle discussion technique. Pourtant, tous les éléments nécessaires à une prise de position politique sont réunis depuis plusieurs années en faveur de la fin de l'interdiction des soins funéraires, notamment dans les avis du Conseil national du sida.

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de quitter cette réunion prétexte.

**Même morts les séropositifs au VIH et aux hépatites virales restent des parias.  
Cette interdiction discriminante et infondée doit être immédiatement levée !**

**Nous demandons:**

- **une prise de position publique des ministres concernés**
- **la modification immédiate de l'arrêté.**

**Contacts presse :**

Act Up-Paris, Jérôme Martin : 06 84 47 20 92

Act Up-Paris, Cécile Lhuillier : 06 65 64 52 88

Aides, Tony Fortin 06.28.59.23.44

ELCS, Bastien Vibert: 06 18 97 21 18

Sidaction, Francis Gionti : 06 73 21 63 97

Unals, Vincent Doubrère 06 73 18 36 59